

Environnement Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle et le Québec travaillent de concert pour diminuer la pollution de l'air intérieur en milieu scolaire

Écoles en quête d'air sain

Nancy. Comme l'exige le plan d'action du Gouvernement, à compter de 2015 et progressivement jusqu'en 2020, les crèches et écoles maternelles, suivies des écoles élémentaires et enfin des établissements du second degré devront mesurer la qualité de l'air intérieur. Et rendre ces mesures publiques...

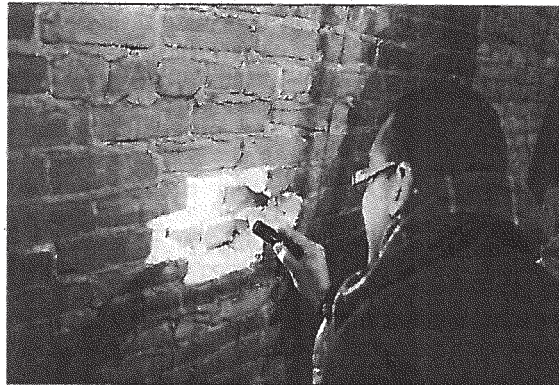
À Montréal au Québec, « ce sont trois écoles élémentaires qui ont récemment dû être fermées en raison de la pollution de l'air ambiant qu'y respiraient les enfants », explique Florence Maire, chargée de mission spécialiste de l'environnement au Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de

Meurthe-et-Moselle.

Si au Québec, le patrimoine scolaire ancien est particulièrement touché par une pollution aux moisissures, « en France ce sont les composés organiques volatils (COV) qui sont mis en cause », ajoute la spécialiste. Les composés organiques volatils sont des substances polluantes émises notamment par le mobilier, les matériaux de construction et produits d'entretien et d'usage des bâtiments.

Rhinites et conjonctivites allergiques

De part et d'autre de l'Atlantique, l'École d'architecture de Montréal, le CAUE de Meurthe-et-Moselle et le CETE de l'Est (Centre d'Étu-



■ Dans les écoles de Montréal (Québec), des sondages ont été réalisés dans les murs pour mesurer la pollution aux moisissures.

Photo Philippe BRIQUELEUR

des Techniques de l'Équipement) travaillent – avec le soutien financier du Consulat général de France au Québec – en coopération pour « favoriser et dévelop-

per des méthodologies d'intervention et d'accompagnement à destination des communes et collectivités pour tenter de mieux prendre en charge ces probléma-

tiques » et améliorer la qualité de l'air que respirent les enfants Français et Québécois. « Les enfants sont un public particulièrement sensible à la pollution de l'air intérieur, du fait de leurs organes pulmonaires en pleine croissance. Ces pollutions sont notamment responsables de problèmes allergiques, comme les rhinites et conjonctivites », souligne Florence Maire.

En mars, le CAUE de Meurthe-et-Moselle et le CETE de l'Est accueilleront la Commission solaire de Montréal pour tenter de transférer outre atlantique les méthodes étudiées et appliquées aujourd'hui en France.

Stéphanie SCHMITT